

INVESTIR POUR LA SANTÉ DE TOUS

Le volet investissement du Ségur de la santé est une opportunité sans précédent pour améliorer le système de santé de notre région : plus d'1,5 milliard d'euros est mobilisé pour soutenir les établissements sanitaires et médico-sociaux en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce plan de soutien sur cinq à dix ans mobilise plusieurs sources de financement pour soutenir les investissements du quotidien comme les investissements structurants. L'ARS Paca complétera les crédits du Ségur en réservant 150 millions d'euros de crédits du Fonds d'intervention régional (FIR) au cours des dix prochaines années. Ces crédits permettront aussi l'assainissement financier des établissements de notre région, beaucoup d'entre eux étant en difficulté en raison du poids de leur dette.



6 PROJETS SOUTENUS DANS LES ALPES-MARITIMES

PLUS DE 97 550 000 € D'AIDE RÉSERVÉE POUR LE DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES DANS LE SEUL CHAMP HOSPITALIER

1/CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE : PLATEFORME VILLE-HOPITAL

La structuration des parcours de soins et des filières spécialisées est l'objectif majeur de ce projet dans une vision intégrée qui articule ville, hôpital et médico-social.

Avec l'identification de quatre plateaux de 800 m² au CH de Grasse, cette plateforme permettra la création d'un lieu d'exercice mixte destiné à répondre aux enjeux démographiques et d'offres de soins importants sur ce territoire du moyen pays.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 2 250 000 €

COUT PRÉVISIONNEL : 7 500 000 €



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Actualité de l'État dans les Alpes-Maritimes



2/CENTRE HOSPITALIER DE NICE : REGROUPEMENT DES LABORATOIRES

Le CHU de Nice est porteur d'un projet ambitieux de regroupement des laboratoires, qui concerne la biologie d'urgence, la biologie générale et toutes les spécialités avec une organisation fonctionnelle optimisée sur la base de plateformes communes. Porteur d'efficience, ce projet intègre une dimension territoriale permettant de concevoir une filière biologique au sein du GHT.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 36 000 000 €

COUT PRÉVISIONNEL : 60 000 000 €

3/COOPÉRATION CENTRE HOSPITALIER DE NICE/CENTRE ANTOINE LACASSAGNE/FONDATION LENVAL

Un projet de rapprochement entre le Centre Antoine Lacassagne (CLCC) et le CHU de Nice est en cours de maturation et constitue une réelle opportunité de renforcer la filière cancérologique du territoire, par regroupement de plateaux techniques de recours.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 50 000 000 €

COUT PRÉVISIONNEL : à déterminer

4/CENTRE HOSPITALIER DE PUGET THENIERS

Le projet de reconstruction du CH de Puget-Théniers vise à rénover le bâtiment principal les « Heures Bleues » et à construire une extension bâtementaire afin de répondre aux exigences de qualité de la prise en charge, en termes bâtementaire.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 3 300 000 €

COUT PRÉVISIONNEL : 6 600 000 €

5/CENTRE HOSPITALIER ANTIBES JUAN LES PINS : RÉHABILITATION DES PLATEAUX MÉDICO-TECHNIQUES & DES BLOCS OPÉRATOIRES

La reconstruction d'un bâtiment médico-technique (BMT) sur le site du Centre Hospitalier d'Antibes (phase 1 du Schéma Directeur Immobilier « Nouvel Hôpital d'Antibes 2030 ») est motivée par la nécessité de restructurer et agrandir les urgences, de rénover et agrandir le bloc opératoire et le bloc obstétrical (modernisation et mise aux normes) et de répondre aux difficultés que rencontrent actuellement les services médicotechniques

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 5 000 000 €

COUT PRÉVISIONNEL : 25 000 000 €

6/CENTRE HOSPITALIER DE TENDE : RECONSTRUCTION A LA SUITE DE LA TEMPETE ALEX

Le CH Saint-Lazare a été détruit par la tempête Alex. Il sera reconstruit sur le site du CHU de Nice à Tende. Cette reconstruction permettra la modernisation de l'offre de soins locale.

**MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : Dispositifs de financement spécifiques
+ 1 000 000 €**

COUT PRÉVISIONNEL : 14 000 000 €



**PRÉFET
DES ALPES-
MARITIMES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

L'Actualité de l'État dans les Alpes-Maritimes



Des projets médico-sociaux pour améliorer la prise en charge des personnes âgées en établissements.

2019-2020

EHPAD DU CENTRE HOSPITALIER DE CANNES

L'ARS participe financièrement à hauteur de 3,8 millions d'euros au projet de reconstruction – regroupement des deux EHPAD rattachés au Centre Hospitalier de Cannes.

POUR 2021

EHPAD DU CCAS DE NICE

Au cœur de la technopole urbaine Nice Méridia, le nouveau pôle intergénérationnel permettra d'accompagner les personnes âgées et de développer le lien entre les différentes générations. Ce projet, qui a fait l'objet d'un contrat de relance et de Transition Écologique entre la Ville-Métropole Nice Côte d'Azur et l'État signé le 15 avril 2021, comprendra entre autres un centre multi accueil, un groupe scolaire, une crèche, une résidence autonomie et un EHPAD de 125 lits.

MONTANT D'AIDE ENVISAGÉE : 4 000 000 €

COUT PRÉVISIONNEL : 22 900 000 €

A COMPTER DE 2022

EHPAD escalinada de Villefranche-sur- Mer :
2ème phase de reconstruction -
restructuration d'un EHPAD de 203 places
situé sur deux sites avec inscription dans
une démarche de recomposition de l'offre.



EHPAD FONDATION GASTALDY DE GORBIO

Rénovation - Restructuration d'un EHPAD de 149 places - réflexion d'inscription dans une démarche de recomposition de l'offre.

EHPAD POLE SANTÉ DE Vallauris

Reconstruction - Restructuration d'un EHPAD de 205 places - réflexion d'inscription dans une démarche de recomposition de l'offre.

EHPAD DE PUGET-THÉNIERS :

Restructuration - rénovation d'un EHPAD de 134 places.

EHPAD Victor Nicolai de Peille

Restructuration - rénovation d'un EHPAD de 171 places - réflexion d'inscription dans une démarche de recomposition de l'offre.